

# La Pie-grièche écorcheur

*Lanius collurio* Linnaeus, 1758

Oiseaux, Passeriformes, Laniidés



Photo : Philippe Gourdain




Cette fiche propose une synthèse de la connaissance disponible concernant les déplacements et les besoins de continuités écologiques de la Pie-grièche écorcheur, issue de différentes sources (liste des références *in fine*).

Ce travail bibliographique constitue une base d'information pour l'ensemble des intervenants impliqués dans la mise en œuvre de la Trame verte et bleue. Elle peut s'avérer, notamment, particulièrement utile aux personnes chargées d'élaborer les Schémas régionaux de cohérence écologique (SRCE). La Pie-grièche écorcheur appartient en effet à la liste des espèces proposées pour la cohérence nationale des SRCE<sup>1</sup>.

Pour mémoire, la sélection des espèces pour la cohérence nationale de la Trame verte et bleue repose sur deux conditions : la responsabilité nationale des régions en termes de représentativité des populations hébergées ainsi que la pertinence des continuités écologiques pour les besoins de l'espèce. Cet enjeu de cohérence ne vise donc pas l'ensemble de la faune mais couvre à la fois des espèces menacées et non menacées. Cet enjeu de cohérence n'impose pas l'utilisation de ces espèces pour l'identification des trames régionales mais implique la prise en compte de leurs besoins de continuités par les SRCE.

## Régions où l'espèce est proposée comme espèce pour la cohérence nationale de la TVB



-  Région où l'espèce est absente ou très marginale
-  Région où l'espèce est présente mais **n'est pas proposée pour être retenue** comme espèce pour la cohérence nationale de la TVB
-  Région où l'espèce est présente et **est proposée pour être retenue** comme espèce pour la cohérence nationale de la TVB

<sup>1</sup> Liste établie dans le cadre des orientations nationales pour la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques qui ont vocation à être adoptées par décret en Conseil d'Etat en 2012.

## POPULATIONS NATIONALES

### Populations nicheuses

<p><b>Situation actuelle</b></p> <p><b>D'après :</b> Anonyme 3, à paraître Dubois <i>et al.</i>, 2008 UICN <i>et al.</i>, 2011 Yeatman-Berthelot &amp; Jarry, 1994</p>	<p>La Pie-grièche écorcheur niche dans une grande partie du paléarctique occidental (Anonyme 3, à paraître ; Dubois <i>et al.</i>, 2008 ; Yeatman-Berthelot &amp; Jarry, 1994) ; son aire de répartition va du nord du Portugal jusqu'en Sibérie (Anonyme 3, à paraître ; Dubois <i>et al.</i>, 2008). Les effectifs européens sont estimés entre 6,3 et 13 millions de couples (Anonyme 3, à paraître).</p> <p>En France, la Pie-grièche écorcheur est rare au nord d'une ligne Nantes/Charleville-Mézières (Anonyme 3, à paraître ; Dubois <i>et al.</i>, 2008). Dans le Midi méditerranéen, à part quelques exceptions, sa nidification commence à être régulière uniquement dans l'arrière-pays (Dubois <i>et al.</i>, 2008), surtout en moyenne montagne à partir de 600-700 m d'altitude (sauf en Corse où elle peut être trouvée à partir du littoral) (Anonyme 3, à paraître). La population est estimée à au moins 150 000 couples à la fin des années 1990 (Lefranc, 1999 <i>in</i> Anonyme 3, à paraître) et entre 120 000 et 360 000 couples en 2000 (Anonyme 3, à paraître). L'Auvergne compterait à elle seule 60 000 à 65 000 couples (LPO Auvergne, 1993 <i>in</i> Yeatman-Berthelot &amp; Jarry, 1994 ; Duboc, 1994 <i>in</i> Anonyme 3, à paraître). Dans la liste rouge des Oiseaux de France métropolitaine réalisée selon les critères UICN, la Pie-grièche écorcheur est classée en catégorie « Préoccupation mineure » (UICN <i>et al.</i>, 2011). Les moyennes montagnes, moins exposées à la régression de la polyculture et de l'élevage au profit de l'agriculture intensive, constituent aujourd'hui des « zones refuges » pour la Pie-grièche écorcheur. Cependant, celles-ci pourraient à leur tour devenir inhospitalières avec le retour spontané, ou assisté, de la forêt qui suit l'abandon des activités agricoles (Anonyme 3, à paraître).</p>
<p><b>Évolution récente</b></p> <p><b>D'après :</b> Anonyme 3, à paraître Dubois <i>et al.</i>, 2008 EBCC, 2011 Jiguet, 2010 Yeatman-Berthelot &amp; Jarry, 1994</p>	<p>Le statut de conservation de l'espèce est considéré comme défavorable en Europe, en raison d'un déclin historique avéré (Anonyme 3, à paraître). Les chiffres de l'European Bird Census Council (EBCC) montrent un déclin des effectifs européens de 36 % entre 1980 et 2011 et une augmentation de 31 % entre 1990 et 2011 (EBCC, 2011).</p> <p>En France, au cours des quatre dernières décennies, l'espèce a régressé aux limites Nord-Ouest de son aire de répartition, provoquant un glissement progressif de l'aire vers le Sud-Est (Anonyme 3, à paraître ; Dubois <i>et al.</i>, 2008 ; Yeatman-Berthelot &amp; Jarry). L'espèce a ainsi pratiquement déserté la Haute-Normandie, les départements du Cher, du Loir-et-Cher, du Loiret et de la Sarthe (Yeatman-Berthelot &amp; Jarry, 1994). Dans le même temps, les effectifs ont diminué un peu partout à basse altitude (Anonyme 3, à paraître ; Yeatman-Berthelot &amp; Jarry, 1994) jusqu'à disparaître dans certaines plaines comme dans le Vaucluse (Dubois <i>et al.</i>, 2008). Depuis 15 à 20 ans, des progressions locales des effectifs assez spectaculaires sont observées dans les secteurs restés favorables (Anonyme 3, à paraître) comme en Brenne, dans l'Indre, la Vienne ou les Deux-Sèvres (Dubois <i>et al.</i>, 2008 ; (Prevost, date inconnue ; Fouquet, 1992) <i>in</i> Yeatman-Berthelot &amp; Jarry, 1994). On ne constate pas toutefois pas autant de retour à l'aire de nidification « initiale » ((Chabot, 1999 ; Lefranc, 1999) <i>in</i> Anonyme 3, à paraître). Ces progressions sont peut-être dues à une évolution positive des effectifs des proies ou à des déplacements d'individus issus d'autres territoires remembrés ailleurs (Yeatman-Berthelot &amp; Jarry, 1994). De nouvelles preuves de nidifications ont aussi été trouvées dans le Sud et l'Ouest (Lot, Gers, Dordogne, Loire atlantique, Mayenne ou Var) (Yeatman-Berthelot &amp; Jarry, 1994). Toutefois, ces constatations sont probablement dues en partie à un effort de prospection plus important qu'à une réelle augmentation des effectifs (Yeatman-Berthelot &amp; Jarry, 1994). Le programme de Suivi Temporel des Oiseaux Communs du MNHN confirme pour cette espèce une baisse des effectifs dans le passé, puis une remontée dans les années 2000 (augmentation significative de 41 % sur la période récente 2001-2010) (Jiguet, 2010).</p>
<p><b>Phylogénie et phylogéographie</b></p> <p><b>D'après :</b> Pustjens <i>et al.</i>, 2004</p>	<p>L'histoire des lignées évolutives et de la répartition de la Pie-grièche écorcheur ne semble pas avoir été étudiée. La seule étude mobilisant l'outil génétique vise à étudier la structuration de populations situées au Danemark et au Pays-Bas (Pustjens <i>et al.</i>, 2004).</p>
<b>Populations hivernantes</b>	
<p><b>Populations en hiver</b></p> <p><b>D'après :</b> Anonyme 3, à paraître Dubois &amp; Rousseau, 2005 Géroudet, 2010 Yeatman-Berthelot &amp; Jarry, 1994 Yeatman-Berthelot &amp; Jarry, 1991</p>	<p>L'espèce n'est pas présente en hiver dans notre pays. Les observations exceptionnelles d'individus en hiver correspondent plutôt à des comportements individuels atypiques qu'à des tentatives d'hivernage (exemple : un mâle observé en décembre 1977 en Champagne) (Yeatman-Berthelot &amp; Jarry, 1991). Il pourrait s'agir aussi d'individus déficients incapables d'entreprendre la migration et dont les chances de survies sont faibles (com. pers. Comolet, 2012). Il pourrait s'agir encore tout simplement d'erreur d'identification de la part de débutants et de mauvaises conditions d'observations (com. pers. Lefranc, 2012).</p>
<b>Sédentarité/Migration</b>	
<p><b>Statut de l'espèce</b></p>	<p>La Pie-grièche écorcheur est migratrice, elle hiverne dans la moitié orientale de l'Afrique (Dubois &amp; Rousseau, 2005 ; Géroudet, 2010 ; Yeatman-Berthelot &amp; Jarry, 1991). Ainsi, son aire d'hivernage commence dans le sud du Kenya et</p>

<p><b>D'après :</b> Anonyme 3, à paraître Dubois &amp; Rousseau, 2005 Géroudet, 2010 Yeatman-Berthelot &amp; Jarry, 1994 Yeatman-Berthelot &amp; Jarry, 1991</p>	<p>s'étend pratiquement sur tout le sud et le sud-est de l'Afrique (Anonyme 3, à paraître ; Yeatman-Berthelot &amp; Jarry, 1994).</p>
<p><b>Dates d'arrivée et de départ</b></p> <p><b>D'après :</b> Anonyme 3, à paraître Géroudet, 2010 Tryjanowski &amp; Sparks, 2001 Yeatman-Berthelot &amp; Jarry, 1994 Yeatman-Berthelot &amp; Jarry, 1991</p>	<p>La migration postnuptiale peut commencer très tôt pour les oiseaux qui ont échoué dans leur reproduction puis bat son plein entre mi-juillet et mi-août (Anonyme 3, à paraître ; Yeatman-Berthelot &amp; Jarry, 1994). En France, les observations se raréfient progressivement en septembre, pour devenir exceptionnelles en octobre (Anonyme 3, à paraître).</p> <p>Le départ des zones d'hivernage a lieu entre mi-mars et mi-avril (Anonyme 3, à paraître). En France, les premiers oiseaux arrivent à la fin-avril ou au début de mai (Anonyme 3, à paraître ; Géroudet, 2010 ; Yeatman-Berthelot &amp; Jarry, 1994 ; Yeatman-Berthelot &amp; Jarry, 1991). Les mâles arrivent les premiers (Géroudet, 2010). Tryjanowski &amp; Sparks (2001) constatent que plus une population possède un effectif important plus il y a de probabilité d'observer des individus hâtifs.</p>
<p><b>Routes migratoires</b></p> <p><b>D'après :</b> Anonyme 3, à paraître Dubois <i>et al.</i>, 2008 Dubois &amp; Rousseau, 2005 Géroudet, 2010 Yeatman-Berthelot &amp; Jarry, 1994</p>	<p>La Pie-grièche écorcheur fait partie des rares espèces d'Europe occidentale à effectuer une migration par la voie orientale (Anonyme 3, à paraître). Toutefois, les individus suivent un itinéraire différent au printemps et à l'automne avec une migration « en boucle » (Anonyme 3, à paraître ; Dubois <i>et al.</i>, 2008 ; Dubois &amp; Rousseau, 2005 ; Géroudet, 2010).</p> <p>En migration postnuptiale, les individus de l'ouest de l'Europe (France, Espagne, Portugal) partent vers le Sud-Est (Dubois &amp; Rousseau, 2005) en direction de la péninsule balkanique, de l'Italie, de la Grèce et de ses îles (Géroudet, 2010 ; Yeatman-Berthelot &amp; Jarry, 1994). Ils gagnent ainsi l'Afrique du Nord sur un front large de 900 km environ (Yeatman-Berthelot &amp; Jarry, 1994). Arrivés en Égypte, ils poursuivent ensuite leur route sur le continent africain (Anonyme 3, à paraître).</p> <p>En migration pré-nuptiale, la Pie-grièche écorcheur emprunte une route située plus à l'est de l'Afrique (Dubois &amp; Rousseau, 2005 ; Yeatman-Berthelot &amp; Jarry, 1994). Les individus quittent l'Afrique à partir de l'Éthiopie ou de la Somalie remontent la péninsule arabique puis passent par le Moyen-Orient et la Turquie sur un front étroit (Anonyme 3, à paraître ; Yeatman-Berthelot &amp; Jarry, 1994). Les populations se dispersent ensuite en éventail en Europe (Géroudet, 2010).</p>
<p><b>Comportement migratoire</b></p> <p><b>D'après :</b> Anonyme 3, à paraître Géroudet, 2010</p>	<p>La Pie-grièche écorcheur est un migrateur nocturne (Anonyme 3, à paraître). Sa vitesse moyenne en migration est de 200 km/jour lors de la migration printanière (Géroudet, 2010). On note le cas exceptionnel d'un oiseau bague un jour à Helgoland (île du nord de l'Allemagne) et retrouvé le lendemain à 700 km au Nord/Nord-Ouest entre la Norvège et l'Écosse (Géroudet, 2010).</p> <p>La Pie-grièche écorcheur est un migrateur solitaire (com. pers. Lefranc, 2012). Il peut néanmoins exister des regroupements aléatoires importants lors de haltes migratoires dans des secteurs adéquats offrant de bonnes possibilités alimentaires (com. pers. Lefranc, 2012).</p>
<p><b>Effectifs en migration</b></p> <p><b>D'après :</b> Dubois &amp; Rousseau, 2005</p>	<p>La Pie-grièche écorcheur est notée en migration au Cap Corse mais aucune donnée d'effectifs au passage n'est indiquée par Dubois &amp; Rousseau (2005).</p>
<b>ÉCHELLE INDIVIDUELLE</b>	
<b>Habitat et occupation de l'espace</b>	
<p><b>Habitat</b></p> <p><b>D'après :</b> Anonyme 3, à paraître Brambilla <i>et al.</i>, 2009 Dubois <i>et al.</i>, 2008 Morelli, 2012 Yeatman-Berthelot &amp; Jarry, 1994</p>	<p>La Pie-grièche écorcheur est une espèce typique des milieux ouverts à semi-ouverts (Anonyme 3, à paraître ; Yeatman-Berthelot &amp; Jarry, 1994).</p> <p>Elle occupe les milieux comportant des prairies de fauche et/ou de pâtures extensives, parfois traversées par des haies, mais toujours plus ou moins ponctués de buissons bas épineux (ronces, prunelliers, aubépines, ...), d'arbres isolés et d'arbustes divers (Anonyme 3, à paraître ; Brambilla <i>et al.</i>, 2009 ; Dubois <i>et al.</i>, 2008 ; Morelli, 2012 ; Yeatman-Berthelot &amp; Jarry, 1994).</p> <p>Elle est donc reliée aux milieux agricoles mais peut aussi fréquenter les prairies de montagnes (Morelli, 2012) jusqu'à une certaine altitude (cf. rubrique « Influence du climat ») ainsi que certains milieux forestiers qui lui sont adéquats (cf. item relatif à la fragmentation).</p> <p>La Pie-grièche écorcheur affectionne donc des milieux divers à condition que ces derniers offrent des possibilités de nidification (buissons) et de chasse (perchoirs) et un accès aux ressources alimentaires (Anonyme 3, à paraître ; Brambilla <i>et al.</i>, 2009 ; Morelli, 2012).</p>
<p><b>Taille du domaine vital</b></p> <p><b>D'après :</b> Anonyme 3, à paraître</p>	<p>Chaque couple occupe un domaine vital compris d'habitude entre 1 et 3,5 ha (Anonyme 3, à paraître ; Yeatman-Berthelot &amp; Jarry, 1994). Selon Géroudet (2010), un couple peut occuper une surface de seulement 0,5 ha. Les surfaces occupées et défendues varient en réalité selon les années et selon les secteurs et également au cours d'une même saison de reproduction (Géroudet, 2010). Les surfaces varient également selon la manière de procéder</p>

Géroudet, 2010 Yeatman-Berthelot & Jarry, 1994	aux mesures (mesure du territoire restreint réellement défendu ou du territoire étendu aux secteurs fréquentés plus occasionnellement ?) (com. pers. Comolet, 2012).
<b>Déplacements</b>	
<b>Modes de déplacements et milieux empruntés</b>  D'après : Géroudet, 2010 Yeatman-Berthelot & Jarry, 1994	La Pie-grièche écorcheur est l'oiseau des buissons ; elle est donc très peu arboricole (Géroudet, 2010). Son vol est onduleux (Géroudet, 2010) et elle pratique très rarement le vol sur place (Yeatman-Berthelot & Jarry, 1994). Il arrive que la Pie-grièche écorcheur se déplace au sol en sautillant (Yeatman-Berthelot & Jarry, 1994).
<b>Déplacements liés au rythme circadien (cycle journalier)</b>  D'après : Anonyme 3, à paraître Dubois <i>et al.</i> , 2008 Géroudet, 2010 Yeatman-Berthelot & Jarry, 1994	L'espèce chasse à l'affût (Anonyme 3, à paraître). En période d'activité, elle passe donc une grande partie de son temps postée et exposée sur des perchoirs (fils, arbres, buissons, piquets) (Géroudet, 2010) entre 1 et 3 m au-dessus du sol (Dubois <i>et al.</i> , 2008 ; Yeatman-Berthelot & Jarry, 1994). La plupart des proies sont prélevées au sol ou dans la basse végétation, en majorité dans un rayon inférieur à 10 m (Yeatman-Berthelot & Jarry, 1994). Par beau temps, l'oiseau peut aussi poursuivre des insectes dans l'espace aérien (Anonyme 3, à paraître ; Yeatman-Berthelot & Jarry, 1994).
<b>Déplacements liés au rythme plurircadien</b>	Aucune information.
<b>Déplacements liés au rythme circannuel (cycle annuel)</b>  D'après : Anonyme 3, à paraître Balaz, 2007 Géroudet, 2010 Morelli, 2012 Yeatman-Berthelot & Jarry, 1994	La nidification de l'espèce suit de très près son retour de migration (Anonyme 3, à paraître). A la fin avril, ou en mai, les individus occupent un canton de nidification (Géroudet, 2010), les mâles en légère avance sur les femelles.  Le nid, en général, est construit entre 0,4 et 1,8 m de hauteur, dans un buisson épineux (Anonyme 3, à paraître ; Balaz, 2007 ; Yeatman-Berthelot & Jarry, 1994). La femelle pond entre 4 et 6 œufs à partir de la première décade de mai (Anonyme 3, à paraître ; Géroudet, 2010). Les couvées de remplacement, après destruction ou abandon, sont fréquentes et la saison de ponte peut s'étirer jusqu'au début de juillet (Anonyme 3, à paraître). L'incubation, qui dure 14 ou 15 jours, est assurée uniquement par la femelle (Anonyme 3, à paraître ; Géroudet, 2010). Le mâle est ensuite le plus actif dans le nourrissage de la nichée (Géroudet, 2010).  Dans une étude menée pendant 6 ans dans les Vosges, 54 % des œufs pondus (n=879) ont produit des jeunes à l'envol (Lefranc, 1979 <i>in</i> Anonyme 3, à paraître). Balaz (2007) observe environ 3 jeunes par nid ayant connu un succès pour 32 nids comptés en Slovaquie. Morelli (2012) note un succès reproducteur quasi identique en milieux cultivés comme en milieux de montagne avec respectivement 3,4 et 3,8 jeunes à l'envol.  La longévité de la Pie-grièche écorcheur est de 5 à 6 ans (Jakober & Stauber, 1987 <i>in</i> Anonyme 3, à paraître).
<b>ÉCHELLE POPULATIONNELLE</b>	
<b>Organisation des individus au sein d'une population</b>	
<b>Territorialité</b>  D'après : com. pers. Lefranc, 2012	La Pie-grièche écorcheur est insociable et les conflits entre mâles sont fréquents dans les secteurs de forte densité mais cette agressivité est très variable au cours d'une saison de reproduction. Le schéma constaté est le suivant (com. pers. Lefranc, 2012) : - En début de saison de nidification avant que la ponte soit complète, le mâle a tendance à défendre fortement l'ensemble de son domaine vital qui mesure alors environ 1,5 ha (com. pers. Lefranc, 2012). Il s'agit pour lui, d'éviter l'intrusion d'autres mâles susceptibles d'effectuer des « extra pair copulations » (EPC) (cf. rubrique « Fidélité au couple »), - Une fois l'incubation en cours, l'agressivité intra-spécifique de la part des mâles tend à se relâcher, car le risque d'EPC disparaît (mais celui-ci revient en cas de ponte de remplacement). Le territoire défendu est donc moins grand, surtout localisé dans une zone autour du nid et les domaines vitaux de plusieurs couples peuvent partiellement se chevaucher, - Une fois les jeunes hors du nid, cette agressivité se relâche encore et il n'est pas exclu de voir des mâles chasser très près les uns des autres, chacun avec des jeunes à charge.
<b>Densité de population</b>  D'après : Anonyme 3, à paraître Géroudet, 2010 Morelli, 2012 Yeatman-Berthelot & Jarry, 1994	Un couple s'installe volontiers à proximité d'autres couples (Anonyme 3, à paraître). La distance entre deux nids peut être de 50 m à peine (Géroudet, 2010). Des secteurs particulièrement favorables peuvent ainsi regrouper jusqu'à 6 couples pour 10 ha (Lefranc, 1993 <i>in</i> Yeatman-Berthelot & Jarry, 1994) alors que la densité globale est généralement de l'ordre de 1 couple pour 50 ha. La répartition de la Pie-grièche écorcheur se fait donc souvent par agrégats (com. pers. Lefranc, 2012). En Haute-Loire, on observe des densités de l'ordre de 1,1 couples pour 10 ha (Joubert, 1992 <i>in</i> Yeatman-Berthelot & Jarry, 1994). En Italie, Morelli (2012) trouve des densités comparables en milieux cultivés et en milieux de montagne avec des valeurs respectivement de 0,27 et de 0,30 couple pour 10 ha.

	Les densités de population sont assez variables d'une année sur l'autre (Géroudet, 2010). La cause est probablement liée aux conditions d'hivernage en zone sub-sahélienne (com. pers. Sibley, 2012).
<b>Minimum pour une population viable</b>	
Surface minimale pour une population	Aucune information.
Effectifs minimum pour une population	Aucune information.
<b>ÉCHELLE INTER ET SUPRA POPULATIONNELLE</b>	
Structure interpopulationnelle	Aucune information.
<b>Dispersion et philopatrie des larves/juvéniles</b>	
Age et déroulement de la dispersion  D'après : Anonyme 3, à paraître Barbet-Massin <i>et al.</i> , 2011 Géroudet, 2010 Yeatman-Berthelot & Jarry, 1994	Les jeunes restent au nid environ 14 jours, parfois seulement 11 ou au contraire jusqu'à 18 (Anonyme 3, à paraître ; Géroudet, 2010 ; Yeatman-Berthelot & Jarry, 1994). Quand ils quittent le nid ils ne savent pas encore voler ; ils sautillent de branches en branches ou restent cachés dans les fourrés (Géroudet, 2010 ; Yeatman-Berthelot & Jarry, 1994). Une famille ne se déplace donc pas beaucoup (Géroudet, 2010).  Les juvéniles restent dépendants de leurs parents pendant 2 semaines après leur sortie du nid puis s'émanent petit à petit (Yeatman-Berthelot & Jarry, 1994). Toutefois, même lorsqu'ils arrivent à s'alimenter seuls, les jeunes peuvent continuer à recevoir de la nourriture de leurs parents jusqu'à l'âge d'un mois et demi (Géroudet, 2010). Jakober & Stauber (1987 <i>in</i> Yeatman-Berthelot & Jarry, 1994) ont observés des jeunes tout à fait indépendants à 37 jours. Une famille reste donc unie assez longtemps (Géroudet, 2010). Dès la seconde semaine d'août les jeunes se dispersent puis ils partent en migration, après les adultes (Géroudet, 2010).
Distance de dispersion	Aucune information.
Milieux empruntés et facteurs influents	Aucune information.
Fidélité au lieu de naissance  D'après : Barbet-Massin <i>et al.</i> , 2011 Tryjanowski <i>et al.</i> , 2007 Yeatman-Berthelot & Jarry, 1994	La bibliographie est diverse sur le sujet et parfois contradictoire. Il est important par ailleurs de bien préciser l'échelle à laquelle est étudiée le caractère philopatric (site de naissance, région de naissance au sens large). Ainsi : - dans leur étude réalisée en Pologne à l'aide du baguage, Tryjanowski <i>et al.</i> (2007) constatent une philopatrie juvénile nulle (0,46 % des individus bagués poussins sont retrouvés l'année suivant leur naissance sur la zone de 20 km <sup>2</sup> étudiée), - dans l'étude de Jakober & Stauber (1987 <i>in</i> Yeatman-Berthelot & Jarry, 1994), sur 1 957 poussins bagués, 6,1 % ont été retrouvés sur place l'année suivant leur naissance ou plus tard, - Barbet-Massin <i>et al.</i> (2011) estiment à 10 km en moyenne la distance entre le lieu de naissance et le lieu de première reproduction chez les Pies-grièches, - Yeatman-Berthelot & Jarry (1994) mentionnent quant à eux que peu de jeunes sont fidèles à leur site de naissance mais restent fidèles à leur région natale. Ainsi, un individu bagué immature dans les Vosges a été repris 70 km plus loin en juin de l'année suivante, au Sud-Ouest mais toujours dans les Vosges (Lefranc, 1979 <i>in</i> Yeatman-Berthelot & Jarry, 1994).
<b>Mouvements et fidélité des adultes</b>	
Dispersion des adultes post-reproduction	Aucune information.
Milieux empruntés et facteurs influents	Aucune information.
Fidélité au site  D'après : Anonyme 3, à paraître Pasinelli <i>et al.</i> , 2007 Tryjanowski <i>et al.</i> , 2007 Yeatman-Berthelot & Jarry, 1994	Les mâles adultes sont en principe très fidèles à leur territoire (Anonyme 3, à paraître) alors que les femelles sont nettement moins liées à leur territoire précédent (Yeatman-Berthelot & Jarry, 1994). Une étude menée en Allemagne a montré que les mâles sont d'autant plus fidèles à leur territoire de l'année précédente que la reproduction y a été réussie et qu'ils sont âgés (Jakober & Stauber, 1987 <i>in</i> Yeatman-Berthelot & Jarry, 1994). Pasinelli <i>et al.</i> (2007), quant à eux, ont observé que le fait que les adultes reviennent sur le même site de reproduction d'une année sur l'autre est conditionné avant tout par le succès de reproduction en ce qui concerne les femelles, et par la qualité du territoire ou les risques de prédation en ce qui concerne les mâles. Tryjanowski <i>et al.</i> (2007) constatent de leur côté une philopatrie quasi nulle chez les deux sexes (3,6 % des mâles et 3 % des femelles seulement). Ces résultats originaux par rapport aux autres études menées sur la philopatrie de la Pie-grièche écorcheur sont interprétés par les auteurs comme une adaptation des populations étudiées (Tryjanowski <i>et al.</i> , 2007). Celles-ci se trouvent dans un contexte où de nombreux sites restent encore favorables et vacants, ce qui permettrait aux individus de changer tous les ans de sites de reproduction malgré une densité de population élevée (Tryjanowski <i>et al.</i> , 2007).

<p><b>Fidélité au partenaire</b></p> <p><b>D'après :</b> Schwarzova <i>et al.</i>, 2000</p>	<p>La Pie-grièche écorcheur est une espèce considérée comme strictement monogame. Toutefois, l'outil génétique a permis de révéler que certains mâles peuvent aller s'accoupler avec des femelles situées sur des territoires proches de celui de leur couple (Schwarzova <i>et al.</i>, 2000). Schwarzova <i>et al.</i> (2000) observent que 10 jeunes sur les 65 comptés parmi les 15 nids étudiés sont issus d'accouplements « hors appariement » (dits « extra pairs copulations » (EPC)) et que ces juvéniles sont tous des mâles.</p>
<b>ÉLÉMENTS FRAGMENTANTS ET STRUCTURE DU PAYSAGE</b>	
<b>Sensibilité à la fragmentation</b>	
<p><b>La fragmentation des habitats dans la conservation de l'espèce</b></p> <p><b>D'après :</b> Anonyme 3, à paraître Brambilla <i>et al.</i>, 2009 Yeatman-Berthelot &amp; Jarry, 1994</p>	<p>Les changements des pratiques agricoles intervenus au cours des 40 dernières années ont abouti à des changements à l'échelle des paysages ruraux, tels que le recul des prairies et l'importante régression des haies (Anonyme 3, à paraître ; Brambilla <i>et al.</i>, 2009). Globalement, la régression des formes d'agriculture extensive fondée sur la polyculture et l'élevage, et surtout sur l'élevage de bovins ou d'ovins, a été très défavorable pour la Pie-grièche écorcheur (Anonyme 3, à paraître ; Brambilla <i>et al.</i>, 2009).</p> <p>La disparition ou la raréfaction de la Pie-grièche écorcheur résulte également de facteurs de gestion telles que l'utilisation de pesticides et de produits vétérinaires qui affectent son milieu comme ses ressources alimentaires (Anonyme 3, à paraître ; Yeatman-Berthelot &amp; Jarry, 1994).</p>
<p><b>Importance de la structure paysagère</b></p> <p><b>D'après :</b> Anonyme 3, à paraître Brambilla <i>et al.</i>, 2009 Géroudet, 2010 Morelli, 2011 Morelli <i>et al.</i>, 2012</p>	<p>La Pie-grièche écorcheur est une espèce typique des milieux intermédiaires, semi-ouverts. Elle évite ainsi totalement les forêts fermées et les milieux totalement ouverts dépourvus de végétation ligneuse (Anonyme 3, à paraître ; Morelli <i>et al.</i>, 2012).</p> <p>Le paysage qu'elle recherche est un paysage structuré qui doit comporter en mosaïque (Géroudet, 2010) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des couverts feuillus, denses jusqu'au sol et de préférence épineux,</li> <li>- des espaces dégagés en général pourvus d'une strate herbacée riche en insectes,</li> <li>- si possible quelques surfaces dénudées.</li> </ul> <p>Une étude a été menée en Italie par Brambilla <i>et al.</i> (2009) afin de modéliser les éléments optimaux pour la Pie-grièche écorcheur à l'échelle fine d'un territoire comme à l'échelle plus large du paysage.</p> <p>Ainsi, il ressort qu'un paysage favorable à la Pie-grièche écorcheur est caractérisé par une surface importante de prairies et de pâtures, un linéaire important de haies et une part faible de zones urbanisées et cultivées et de plans d'eau (Brambilla <i>et al.</i>, 2009).</p> <p>A l'échelle plus fine du territoire, les variables les plus importantes restent sensiblement les mêmes : la longueur du réseau de haies, la surface en prairies de fauche ou faiblement pâturées (55 à 65 %) ou encore la taille des buissons et les surfaces qu'ils couvrent (15 à 35 %) (Brambilla <i>et al.</i>, 2009).</p> <p>Morelli <i>et al.</i> (2012) confirment que l'hétérogénéité des paysages agricoles est l'un des facteurs les plus importants dans la sélection de l'habitat de reproduction de la Pie-grièche écorcheur. Cette espèce préfère se reproduire dans des zones cultivées présentant des buissons dispersés et une forte densité de haies (Morelli <i>et al.</i>, 2012).</p> <p>Dans les secteurs où les milieux favorables à l'espèce sont rares, les abords des routes peuvent constituer un habitat de repli (Morelli, 2011 ; Morelli <i>et al.</i>, 2012). Les abords des routes comportent en général des espaces au sol nu et des buissons dispersés, ce qui peut répondre aux exigences de l'espèce pour sa nidification et son alimentation (Morelli, 2011). Morelli (2011) observe que, sur sa zone d'étude en Italie, 76 % des nids comptés sont construits à moins de 25 m d'une route. Les auteurs de ces études ne disent cependant rien de l'exposition plus importante au risque de collision que ce phénomène doit sans doute engendrer. Morelli (2011) précise toutefois qu'il ne s'agit pas de route à fort trafic.</p> <p>En forêt, la Pie-grièche écorcheur peut être présente, dans le cadre des traitements en futaie régulière, dans les premiers stades de la régénération, notamment après les coupes d'ensemencement (Anonyme 3, à paraître). Elle se trouve aussi dans ce milieu après des perturbations de type tempête ou incendie qui ouvrent les peuplements (Anonyme 3, à paraître).</p>
<p><b>Exposition aux collisions</b></p>	<p>La mortalité liée au réseau routier peut être très importante notamment dans les secteurs de forte densité (com. pers. Sibley, 2012), d'autant plus s'il s'agit d'une route à grande vitesse (com. pers. Comolet, 2012). Sur des petites routes de campagne, des Pies-grièches mortes en bord de route peuvent aussi être victimes de produits phytosanitaires ; une autopsie est alors nécessaire pour conclure sur la cause de mortalité (com. pers. Comolet, 2012).</p>
<b>Actions connues de préservation/restauration de continuité écologique dédiées à l'espèce</b>	
<p><b>Éléments du paysage</b></p> <p><b>D'après :</b> Anonyme 1, à paraître</p>	<p>Le maintien ou la restauration d'éléments fixes du paysage (relief, canaux, haies, arbres isolés, <i>etc.</i>) est une des principales mesures proposées pour cette espèce (Anonyme 1, à paraître). Il est également préconisé de conserver et restaurer les prairies de fauches, les zones herbeuses et de pâture, en évitant l'utilisation de produits chimiques (Anonyme 1, à paraître). La Pie-grièche ayant semble-t-il tendance à se regrouper en agrégat, les mesures visant à préserver/restauration de grands ensembles herbagés et des paysages de polyculture-élevage sont encouragées (Anonyme 1, à paraître).</p>
<p><b>Franchissement d'ouvrages</b></p>	<p>Aucune action connue dédiée à cette espèce.</p>

## INFLUENCE DE LA MÉTÉOROLOGIE ET DU CLIMAT

L'influence climatique sur la distribution, la densité de population et la reproduction de la Pie-grièche écorcheur semble évidente (Géroudet, 2010).

En période de nidification la Pie-grièche écorcheur évite les zones trop fraîches et arrosées, mais aussi, dans une certaine mesure, les régions à climat estival trop chaud et sec (Yeatman-Berthelot & Jarry, 1994). En France, l'espèce est donc un nicheur rare à la fois en Bretagne/Normandie et en Provence (Yeatman-Berthelot & Jarry, 1994). La limite Nord de l'aire de répartition nationale de l'espèce tend en réalité à coïncider avec l'isotherme de 19 °C de juillet en France (Anonyme 3, à paraître).

La Pie-grièche écorcheur se reproduit en France jusqu'à 1 500 m (Géroudet, 2010) et elle est ainsi plutôt bien représentée en moyenne montagne sur les secteurs bien exposés (Yeatman-Berthelot & Jarry, 1994).

On peut noter toutefois que :

- dans l'est des Pyrénées, l'optimum est observé à des altitudes relativement élevées, nicheuse à 1 700 m dans les Pyrénées Orientales (Affre, date inconnue in Yeatman-Berthelot & Jarry, 1994),
- en Savoie, l'espèce a été trouvée nicheuse à 2 050 m d'altitude (Isenmann, date inconnue in Yeatman-Berthelot & Jarry, 1994),
- dans les Alpes, l'altitude maximale connue est de 2 160 m à Bonneval-sur-Arc dans le Parc de la Vanoise (Anonyme 3, à paraître).

Au-delà de la répartition de l'espèce, on observe aussi que le succès de la reproduction de la Pie-grièche écorcheur, en plus de dépendre de la pression de prédation sur les œufs et les poussins, dépend aussi fortement des conditions météorologiques (Anonyme 3, à paraître ; Metzmacher & Van Nieuwenhuysse, 2012). Des pluies persistantes et/ou des températures très basses au moins de juin peuvent avoir un impact catastrophique, notamment en réduisant l'accessibilité à la nourriture (Anonyme 3, à paraître). Les printemps et les étés froids et humides semblent ainsi avoir un effet négatif majeur sur ses fluctuations d'effectifs (Metzmacher & Van Nieuwenhuysse, 2012).

Au regard de tous ces éléments, il est possible de supposer une certaine influence du changement climatique sur les populations de cette Pie-grièche (Anonyme 3, à paraître). Les résultats obtenus par Metzmacher & Van Nieuwenhuysse, 2012 (2012), suggèrent que dans certains cas le réchauffement climatique global pourra être bénéfique, via à un meilleur succès des nichées, mais à condition que l'habitat de la Pie-grièche écorcheur soit conservé, en qualité comme en surface, et que ce réchauffement ne s'accompagne pas d'une pluviosité trop élevée durant une période critique de son cycle de reproduction.

## POSSIBILITÉS DE SUIVIS DES FLUX ET DÉPLACEMENTS

Le baguage des individus permet de suivre l'évolution des effectifs, de l'aire de répartition ainsi que des comportements migratoires (Jiguet, 2010 ; Tryjanowski *et al.*, 2007).

L'outil génétique peut être utilisé afin d'évaluer la structuration génétique et l'organisation spatiale de plusieurs populations de Pie-grièche écorcheur. Ainsi, à partir de plumes, une étude basée sur des marqueurs microsatellites effectuée au Pays-Bas et au Danemark, a permis de calculer le taux de consanguinité et le taux d'hétérozygotie des populations échantillonnées (Pustjens *et al.*, 2004).

## ESPÈCES AUX TRAITS DE VIE SIMILAIRES OU FRÉQUENTANT LES MÊMES MILIEUX

### Autres Pies-grièches

#### D'après :

Anonyme 4, à paraître  
Anonyme 5, à paraître  
Anonyme 6, à paraître  
Anonyme 7, à paraître  
Iborra, 2003  
Michelat *et al.*, 2003  
Mullarney *et al.*, 2008  
Tucker & Heath, 1994

Au sein des Pies-grièches, la **Pie-grièche à tête rousse** (*Lanius senator* Linnaeus, 1758) est sans doute celle qui possède des caractéristiques écologiques les plus proches de la Pie-grièche écorcheur. Comme la Pie-grièche écorcheur, la Pie-grièche à tête rousse a besoin d'un milieu semi-ouvert situé dans un secteur ensoleillé et parsemé d'arbres aux branches basses, qui lui permettent de chasser les insectes à l'affût au-dessus d'un sol très dégagé, à végétation au moins en partie rase, voire un sol nu (Anonyme 7, à paraître). Comme pour la Pie-grièche écorcheur, la présence de buissons et de postes comme des piquets de clôture est appréciée (Anonyme 7, à paraître).

La **Pie-grièche grise** (*Lanius excubitor* Linnaeus, 1758) est davantage une espèce des lisières forestières. Elle occupe toutefois des milieux différents en fonction de la latitude (Mullarney *et al.*, 2008). Au Nord, elle fréquente surtout les tourbières avec quelques pins, les bois de bouleaux des hauteurs, les clairières (Mullarney *et al.*, 2008). La taïga ouverte parsemée de zones tourbeuses est considéré comme son habitat originel (Lefranc, 1999 in Iborra, 2003). Au Sud, elle fréquente des milieux plus ouverts souvent secs à condition d'y trouver des postes de guets de nature et de hauteur variables et des buissons touffus (Mullarney *et al.*, 2008). Elle s'est donc bien adaptée aux paysages agricoles présentant une alternance de petites cultures et de zones herbeuses (Anonyme 4, à paraître). Elle affectionne les milieux semi-ouverts, plats ou en pente douce, où de petites zones plus ou moins fermées (bosquets, vergers, plantations d'épicéas par exemple) alternent avec des secteurs beaucoup plus ouverts dominés par des prairies (Anonyme 4, à paraître). Elle apprécie aussi ponctuellement les milieux ouverts à évolution rapide comme les jeunes plantations et les clairières de coupe (Lefranc, 1993 in Iborra, 2003). Dans le Jura, elle fréquente les pelouses sèches et les pâturages riches en buissons épineux ainsi que le bocage (Michelat *et al.*, 2003).

En Europe, la Pie Grièche atteint sa limite Sud-Ouest en France, où les populations les plus méridionales nichent à des altitudes moyennes sur le causse Montbel (Michelat *et al.*, 2003 ; Anonyme 4, à paraître). L'aire française actuelle de nidification de *L. excubitor* concerne surtout le centre de la France : Limousin, Auvergne, Bourgogne, Franche-Comté, Champagne-Ardenne et Lorraine (Anonyme 4, à paraître). De petites zones subsistent également en Normandie, Nord-Pas-de-Calais, Picardie et Alsace.

La Pie-grièche grise est un migrateur partiel (Anonyme 4, à paraître). A la fin de l'automne des individus erratiques ou hivernants sont régulièrement aperçus dans le Massif central parfois jusqu'à 1 400 m d'altitude (Michelat *et al.*, 2003) et 1 800 m en Rhône-Alpes (Iborra, 2003).

La Pie-grièche grise n'est pas menacée au niveau mondial (Anonyme 4, à paraître). Cependant son statut est défavorable en Europe avec une tendance à un déclin marqué (Tucker & Heath, 1994 ; Rocamora & Yeatman-Berthelot, 1999 in Iborra, 2003). En France, la Pie-grièche grise est considérée comme « en danger » dans la liste rouge des Oiseaux de France métropolitaine UICN/MNHN (UICN *et al.*, 2011). Les estimations les plus récentes donnent entre 1 500 et 5 500 couples en France, soit 3 à 29 % des effectifs européens (Rocamora & Yeatman-

	<p>Berthelot, 1999 <i>in</i> Iborra, 2003). Une évolution négative de l'aire de reproduction depuis 1960 en France est notée (Anonyme 4, à paraître). Le Jura possède des effectifs encore non négligeables mais l'espèce ne niche plus en Suisse depuis 1986 (Michelat <i>et al.</i>, 2003).</p> <p>L'intensification de l'agriculture, les remembrements qui engendrent la disparition des buissons et des bosquets, la fermeture des marais à la suite de drainages et de l'abandon des pratiques agricoles extensives sont autant de facteurs qui contribuent à la disparition des ses habitats et de ses proies (Michelat <i>et al.</i>, 2003).</p> <p>En période de migration et en hiver, la Pie-grièche grise montre un comportement territorial accusé (Anonyme 4, à paraître). Son territoire est délaissé s'il ne répond plus aux exigences de l'espèce, par exemple après des chutes de neige (Anonyme 4, à paraître). A cette époque, la Pie-grièche grise est généralement solitaire (Anonyme 4, à paraître). De petits rassemblements sont visibles au printemps seulement (Anonyme 4, à paraître). La taille du territoire de nidification varie de 20 à 100 ha (Anonyme 4, à paraître).</p> <p>La <b>Pie-grièche à poitrine rose</b> (<i>Lanius minor</i> Gmelin, 1788) quant à elle est une espèce thermophile dont la répartition est donc beaucoup localisée que celle de la Pie-grièche écorcheur (Anonyme 6, à paraître). On la rencontre dans le sud de la France où elle est liée à des milieux steppiques ou présentant de grandes surfaces en sol nu ou herbacé parsemées d'arbres (platanes, frênes, peupliers...) isolés, alignés ou par petits bosquets, ces arbres étant indispensables pour l'installation des nids (Anonyme 6, à paraître).</p> <p>Enfin, on trouve en France la <b>Pie-grièche méridionale</b> (<i>Lanius meridionalis</i> Temminck, 1820) limitée au sud du Pays (Anonyme 5, à paraître). Le matorral méditerranéen constitue sans doute son habitat originel. Elle est ainsi une espèce emblématique du milieu aride de la Crau sèche, vaste désert de cailloux à végétation rase (Anonyme 5, à paraître).</p>
<p><b>Fauvettes des espaces semi-ouverts</b></p> <p><b>D'après :</b>  Anonyme 1, à paraître  Anonyme 2, à paraître  Boddy, 1994  Géroudet, 2010  Norman, 1992  Van den Berg <i>et al.</i>, 2001  Yeatman-Berthelot &amp; Jarry, 1994</p>	<p>Au-delà du groupe des Pies-grièches, il est intéressant de mentionner la <b>Fauvette pitchou</b> (<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)) qui fréquente des milieux très semblables à ceux fréquentés par la Pie-grièche écorcheur. La Fauvette pitchou est en effet elle aussi fidèle aux massifs serrés d'arbustes épineux, sur un sol sec et arides et aux landes assez étendues (Géroudet, 2010). Dans le Midi, elle habite surtout les maquis et garrigues de 2 à 3 m de hauteur où le chêne kermes lui offre un abri sûr ; plus au Nord et jusqu'en Bretagne elle occupe les landes basses où l'ajonc et la bruyère sont ses plantes privilégiées (Anonyme 2, à paraître ; Géroudet, 2010 ; Yeatman-Berthelot &amp; Jarry, 1994).</p> <p>Van den Berg <i>et al.</i> (2001) ont montré que le choix des territoires de Fauvette pitchou était positivement corrélé à la surface en landes sèche ou humide qu'ils recouvraient, de même qu'à leur proportion en ajoncs mûres et à leur surface en sol nu.</p> <p>De plus, Van den Berg <i>et al.</i> (2001) observent que la Fauvette pitchou montre une réponse négative à la fragmentation des landes (fragmentation prise dans le sens à la fois de surfaces petites et d'isolement) et évite aussi toute proximité avec des zones urbanisées, des forêts et des zones vouées à l'agriculture intensive. Dans des populations importantes uniquement les individus peuvent se tourner vers ce type d'habitats moins optimaux (Van den Berg <i>et al.</i>, 2001).</p> <p>L'aire de reproduction de la Fauvette pitchou se situe approximativement à l'ouest de l'isotherme des températures moyennes de 3 °C de janvier avec un prolongement vers le bassin parisien (Fontainebleau) par le bassin de la Loire (Anonyme 2, à paraître ; Yeatman-Berthelot &amp; Jarry, 1994). La Fauvette pitchou est présente dans les Cévennes jusqu'à 1 250 m d'altitude et peut aller jusqu'à 1 500 m d'altitude dans le sud de l'Espagne (Géroudet, 2010). L'effectif national doit être compris entre 200 000 et 300 000 couples et peut être considéré comme assez stable depuis les années 1970 (Anonyme 2, à paraître). Toutefois, la population de la façade atlantique est soumise à des fluctuations notables, largement dues aux hivers rigoureux (Anonyme 2, à paraître).</p> <p>La Fauvette pitchou est une espèce diurne (Anonyme 2, à paraître). La plupart du temps, elle est observée, posée quelques secondes au sommet d'un buisson, sa longue queue redressée, puis disparaît, d'un vol vibré caractéristique, au pied d'un autre buisson (Anonyme 2, à paraître).</p> <p>Un territoire couvre 2 à 4 ha et peut être plus réduit (entre 0,1 et 0,4 ha en Sardaigne) (Géroudet, 2010 ; Yeatman-Berthelot &amp; Jarry, 1994). Les densités peuvent aller de 5 couples pour 10 ha en moyenne dans le Poitou à 12 couples pour 10 ha en Bretagne dans les Landes (Géroudet, 2010).</p> <p>Après la reproduction, la Fauvette pitchou continue d'occuper isolément ou en couple un territoire (reprise du chant notée en septembre) (Géroudet, 2010). Pendant 10 à 15 jours après leur envol, les jeunes sont nourris par leurs parents, puis prennent leur indépendance et quittent leur territoire de naissance. A la fin de l'été, on observe ainsi des groupes de jeunes plus ou moins vagabonds (Géroudet, 2010). Barbet-Massin <i>et al.</i> (2011) estiment la distance de dispersion des fauvettes à 14 km. L'automne incite aussi les adultes à vagabonder mais cela se fait dans rayon assez restreint (Géroudet, 2010).</p> <p>Contrairement à la Pie-grièche écorcheur, la Fauvette pitchou n'est pas nettement migratrice : ses ailes courtes et sa queue disproportionnée ne conviennent pas aux grands déplacements (Géroudet, 2010). On observe au plus une transhumance à laquelle se livrent les individus du Midi entre le maquis des hauteurs et les basses plaines (Anonyme 2, à paraître ; Géroudet, 2010 ; Yeatman-Berthelot &amp; Jarry, 1994). La dispersion commence début août mais ce n'est que fin septembre que les hivernants apparaissent en Camargue ; à la fin février, ils remontent dans la garrigue montagnarde (Géroudet, 2010). A part ces déplacements locaux, l'espèce est sédentaire et passe l'hiver dans la lande (Anonyme 2, à paraître ; Géroudet, 2010). Sa répartition hivernale est donc très fidèle à son aire de reproduction (Yeatman-Berthelot &amp; Jarry, 1994). Quand l'enneigement se prolonge, les pertes d'effectifs peuvent être fortes (Géroudet, 2010 ; Yeatman-Berthelot &amp; Jarry, 1994). La Fauvette pitchou est très fidèle à son territoire d'une saison à l'autre (Géroudet, 2010). Yeatman-Berthelot &amp; Jarry (1994) indiquent qu'elle effectue des déplacements de 4,5 km maximum. Néanmoins, il est certain que des déplacements plus importants existent de temps à autre (même si ceux-ci ne sont pas décelés) qui permettent d'améliorer la diversité génétique ainsi que la colonisation, au moins temporaire, de nouveaux sites (com. pers. Comolet, 2012). Par exemple, il existe sans doute des échanges entre le massif de Fontainebleau et le massif de Sénart, de même qu'entre les forêts d'Orléans et de Fontainebleau (com.</p>



	<p>pers. Comolet, 2012).</p> <p>Dans une moindre mesure, le cas de la <b>Fauvette babillarde</b> (<i>Sylvia curruca</i> (Linnaeus, 1758)) peut aussi être évoqué. Cette fauvette occupe elle aussi les gros buissons épineux pas trop isolés ; l'épine vinette lui convient particulièrement (Anonyme 1, à paraître ; Géroudet, 2010). En plaine, elle s'installe donc de préférence dans les grosses haies arbustives denses bien fournies en épineux et les fourrés en lisière de bois (Géroudet, 2010 ; Yeatman-Berthelot &amp; Jarry, 1994). Elle est toutefois beaucoup plus ubiquiste que la Pie-grièche écorcheur : la Fauvette babillarde peut ainsi occuper les jeunes conifères aux rameaux très fournis, les saulaies et les peupleraies, et elle vient jusque dans les jardins et les villes (Anonyme 1, à paraître ; Géroudet, 2010 ; Yeatman-Berthelot &amp; Jarry, 1994). A la montagne, elle occupe volontiers les forêts clairsemées de jeunes plants, les massifs de petits conifères, ainsi que la végétation rabougrie située au bord des torrents, des couloirs, sur les éboulis et les lapiaz (Géroudet, 2010).</p> <p>Elle niche dans les arbustes alpins (rhododendrons, myrtilles, ...) à la limite des forêts (Géroudet, 2010). La Fauvette babillarde reste le plus souvent à couvert dans la végétation, au-dessus de laquelle elle ne s'élève jamais pour chanter en vol (Anonyme 1, à paraître).</p> <p>En France, l'espèce niche au nord d'une diagonale allant de la Bretagne aux Alpes-Maritimes (Anonyme 1, à paraître ; Yeatman-Berthelot &amp; Jarry, 1994). L'espèce est rarissime à l'ouest de la Méditerranée (Géroudet, 2010). La Fauvette babillarde s'élève peu en altitude et évite généralement les massifs montagneux (Yeatman-Berthelot &amp; Jarry, 1994). Les effectifs nationaux sont estimés à plus de 20 000 couples (Anonyme 1, à paraître). La surface d'un territoire va de 0,3 ha à 15 ha (Géroudet, 2010). Les densités de Fauvette babillarde sont plutôt faibles avec souvent moins de 1 couple par km<sup>2</sup> (Anonyme 1, à paraître ; Yeatman-Berthelot &amp; Jarry, 1994). On peut trouver 2,2 couples pour 10 ha dans les vergers avec haies et entre 0,3 et 1,3 couples pour 10 ha en montagne dans la Vanoise (Géroudet, 2010). Les territoires sont généralement dispersés (Anonyme 1, à paraître) et l'espèce reste toujours rare et instable (Yeatman-Berthelot &amp; Jarry, 1994). Par endroits, des concentrations plus denses sont cependant observées, par exemple dans les formations buissonnantes des dunes fixées du Nord ou de Normandie (Anonyme 1, à paraître) ou dans certains cimetières (jusqu'à 7 couples pour 10 ha) (Géroudet, 2010).</p> <p>Comme la Pie-grièche écorcheur, la Fauvette babillarde est migratrice (Géroudet, 2010). Dès fin-août et surtout en septembre les individus quittent le territoire ; les derniers oiseaux s'attardent rarement au-delà de la première décade d'octobre (Géroudet, 2010 ; Yeatman-Berthelot &amp; Jarry, 1994). La migration d'automne est orientée vers le Sud-Est car l'aire d'hivernage est concentrée dans une partie du nord-est de l'Afrique (Soudan, Ethiopie...) (Anonyme 1, à paraître ; Géroudet, 2010 ; Yeatman-Berthelot &amp; Jarry, 1994). Au printemps, les oiseaux arrivent surtout mi-avril ou début mai et jusqu'à fin mai (Géroudet, 2010 ; Yeatman-Berthelot &amp; Jarry, 1994).</p> <p>Les jeunes de Fauvette babillarde dispersent vers l'âge de 30 jours (Norman, 1992), avant que leur mue post-naissance ne soit terminée (Boddy, 1994). Une petite partie seulement d'entre eux (3,5 %) reviennent l'année suivante se reproduire sur leur lieu de naissance ; il s'agirait surtout des mâles et particulièrement ceux nés le plus tôt (Boddy, 1994). Norman (1992) observe quant à lui une fidélité juvénile quasi nulle (0,8 %). Norman (1992) suggère que les juvéniles reviennent dans la région où ils sont nés mais se reproduisent en général dans un site différent de celui de leur naissance.</p> <p>Chez les adultes, 16,4 % des individus bagués par Boddy (1994) témoignent d'un comportement philopatricien. Norman (1992), observe une fidélité des adultes plus élevée avec 88 % des adultes bagués repris au moins une fois sur le même site au cours des 20 années d'études et avec un taux de reprise annuel moyen d'environ 23 %.</p>
<p><b>Autres espèces</b></p> <p><b>D'après :</b> Anonyme 3, à paraître Brambilla <i>et al.</i>, 2009 CEEP, 2011 CSRPN Alsace, 2010 CSRPN Lorraine, 2010 CSRPN MP, 2010 Golawski &amp; Golawska, 2008</p>	<p>La Pie-grièche écorcheur peut être considérée comme une espèce caractéristique d'un continuum d'habitats semi-ouverts extensifs, avec mosaïque d'éléments prairiaux, boisés et arbustifs (notamment vergers pâturés) (CSRPN Alsace, 2010 ; CSRPN Lorraine, 2010 ; Morelli, 2012). C'est une espèce à forte exigence écologique et sa présence indique des agro-systèmes riches en haies et buissons et au parcellaire de taille modeste (CEEP, 2011 ; CSRPN MP, 2010). Ces exigences peuvent être valables pour bon nombre d'autres espèces d'oiseaux (Brambilla <i>et al.</i>, 2009).</p> <p>Pour l'essentiel, la Pie-grièche écorcheur est insectivore (Lefranc, 2009 <i>in</i> Anonyme 3, à paraître) mais les petits vertébrés (aussi bien amphibiens, reptiles, oiseaux que mammifères) constituent souvent près de 5 % de ses captures, soit 25 à 50 % de la biomasse ingérée (Anonyme 3, à paraître). Les mesures mises en place pour cette espèce profiteront donc de fait à tout ce cortège de faune associé à ces espaces agropastoraux.</p> <p>Une étude a montré que la Pie-grièche écorcheur occupait, au sein des paysages agricoles, les espaces où ses proies étaient les plus abondantes, c'est-à-dire essentiellement les prairies, friches et pâtures et les cultures, elles, sont évitées (Golawski &amp; Golawska, 2008). La biomasse en Coléoptères, Hyménoptères et Orthoptères apparaît plus importante dans les prairies que dans les friches et plus encore que dans les cultures, pour les invertébrés de 4 mm à 10 mm comme pour ceux de taille &gt; 10 mm (Golawski &amp; Golawska, 2008). La présence de la Pie-grièche écorcheur, qui est corrélée à cette biomasse, est donc un indicateur fiable de la présence de ces invertébrés (Golawski &amp; Golawska, 2008). Or, ceux-ci sont aussi les proies d'autres oiseaux comme la Pie-grièche grise ou la Huppe fasciée (<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758) (Golawski &amp; Golawska, 2008).</p>

> **Rédacteur :**

Romain SORDELLO, Muséum national d'Histoire naturelle - Service du patrimoine naturel

## > Relecteurs :

Jacques COMOLET-TIRMAN, Muséum national d'Histoire naturelle - Service du patrimoine naturel  
Norbert LEFRANC, Centre ornithologique lorrain (COL)  
Maxime METZMACHER, Association Études & Environnement  
Jean-Philippe SIBLET, Muséum national d'Histoire naturelle - Service du patrimoine naturel

## > Bibliographie consultée :

ANONYME 1 (à paraître). *Fauvette babillarde*, *Sylvia (curruca) curruca* (Linné, 1758). Fiche projet in Cahier d'habitats Oiseaux. Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire & Muséum national d'Histoire naturelle. 4 pages.

ANONYME 2 (à paraître). *Fauvette pitchou*, *Sylvia undata* (Boddaert, 1783). Fiche projet in Cahier d'habitats Oiseaux. Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire & Muséum national d'Histoire naturelle. 4 pages.

ANONYME 3 (à paraître). *Pie-grièche écorcheur*, *Lanius collurio* (Linné, 1858). Fiche projet in Cahier d'habitats Oiseaux. Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire & Muséum national d'Histoire naturelle. 4 pages.

ANONYME 4 (à paraître). *Pie-grièche grise*, *Lanius excubitor* (Linné, 1858). Fiche projet in Cahier d'habitats Oiseaux. Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire & Muséum national d'Histoire naturelle. 5 pages.

ANONYME 5 (à paraître). *Pie-grièche méridionale*, *Lanius meridionalis* (Temminck, 1820). Fiche projet in Cahier d'habitats Oiseaux. Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire & Muséum national d'Histoire naturelle. 5 pages.

ANONYME 6 (à paraître). *Pie-grièche à poitrine rose*, *Lanius minor* (Gmelin, 1788). Fiche projet in Cahier d'habitats Oiseaux. Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire & Muséum national d'Histoire naturelle. 3 pages.

ANONYME 7 (à paraître). *Pie-grièche à tête rousse*, *Lanius senator* (Linné, 1758). Fiche projet in Cahier d'habitats Oiseaux. Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire & Muséum national d'Histoire naturelle. 6 pages.

BALAZ M. (2007). On the breeding of the Red-backed shrike (*Lanius collurio*) in the windbreaks of SW Slovakia. *Acta zoologica Universitatis Comenianae*. Volume 47. Numéro 1. Pages 35-39.

BARBET-MASSIN M., THUILLER W. & JIGUET F. (2011). The fate of European breeding birds under climate, land use and dispersal scenarios. *Global change biology*. Volume 18. Numéro 3. Pages 881 à 890.

BODDY M. (1994). Survival/return rates and juvenile dispersal in an increasing population of Lesser Whitethroats *Sylvia curruca*. *Ringling and migration*. Volume 15. Numéro 2. Pages 65-78.

BRAMBILLA M., CASALE F., BERGERO V., CROVETTO G.-M., FALCO R., NEGRI I., SICCARDI P. & BOGLIANI G. (2009). GIS-models Word well, but are enough: Habitat preferences of *Lanius collurio* at multiple levels and conservation implications. *Biological conservation*. Numéro 142. Pages 2033-2042.

CONSEIL SCIENTIFIQUE RÉGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL (CSRPN) D'ALSACE (2010). *Avis sur les listes d'espèces déterminantes Trame verte et bleue*. Fichier excel.

CONSEIL SCIENTIFIQUE RÉGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL (CSRPN) DE LORRAINE (2010). *Avis du CSRPN Lorraine sur les listes d'espèces déterminantes Trames Vertes et Bleues*. 3 pages.

CONSEIL SCIENTIFIQUE RÉGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL DE MIDI-PYRÉNÉES (CSRPN MP) (2010). *Contribution du CSRPN Midi-Pyrénées aux listes d'espèces déterminantes Trame verte et bleue*. 8 pages.

CONSERVATOIRE – ÉTUDES DES ÉCOSYSTÈMES DE PROVENCE (CEEP) (2011). *Liste des espèces déterminantes pour la Trame Verte et Bleue de la région PACA - Listes argumentées des espèces complémentaires proposées par le CSRPN*. 15 pages.

DUBOIS P.-J., LE MARÉCHAL P., OLIOSSO G. & YÉSOU P. (2008). *Nouvel inventaire des oiseaux de France*. Éditions Delachaux & Niestlé. Paris. 559 pages.

DUBOIS P.-J. & ROUSSEAU E. (2005). *La France à tire d'aile - Comprendre et observer les migrations d'oiseaux*. Éditions Delachaux & Niestlé. Paris. 263 pages.

EUROPEAN BIRD CENSUS COUCIL (2011). *Trends of common birds in Europe, 2011 update*. Disponible en ligne sur : <http://www.ebcc.info/index.php> (Consulté en mars 2012)

GEROUDET P. (2010). *Les passereaux d'Europe*. Tome 2 - De la Bouscarle aux Bruants. Éditions Delachaux & Niestlé. Paris. 512 pages.

GOLAWSKI A. & GOLAWSKA S. (2008). Habitat preference in territories of the Red-backed shrike *Lanius collurio* and their food richness in an extensive agriculture landscape. *Acta zoologica Academiae scientiarum hungaricae*. Volume 54. Numéro 1. Pages 89-97.

IBORRA O. (2003). *Pie Grièche grise. Les oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes*. Éditions CORA. Page 243.

JIGUET F. (2010). *Les résultats nationaux du programme STOC de 1989 à 2009*. Disponible en ligne sur : <http://www2.mnhn.fr/vigie-nature>. (Consulté en mars 2012)

METZMACHER M. & VAN NIEUWENHUYSE D. (2012). Dynamique de population de la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) dans le sud-est de la Belgique : modélisation de l'influence du climat. *Revue d'écologie Terre Vie*. Numéro 67. 22 pages.

MICHELAT D. (coordinateur), DUQUET M., TISSOT B., LAMBERT J.-L., BESCHET L. & PEPIN D. (2003). *Les oiseaux de la montagne jurassienne*. Éditions Néo. Besançon. 367 pages.

MORELLI F. (2012). Plasticity of habitat selection by Red-backed shrikes (*Lanius collurio*) breeding in different landscapes. *The Wilson Journal of Ornithology*. Volume 124. Numéro 11. Pages 51-56.

MORELLI F. (2011). Importance of road proximity for the nest site selection of Red-backed shrike (*Lanius collurio*) in an agricultural environment in central Italy. *Journal of Mediterranean ecology*. Numéro 11. Pages 21-29.

MORELLI F., SANTOLINI R & SISTI D. (2012). Breeding habitat of red-backed shrike *Lanius collurio* on farmland hilly areas of Central Italy: is functional heterogeneity one important key?. *Ethology, ecology & evolution*. Volume 24. Numéro 2. Pages 127-139.

MULLARNEY K., SVENSSON L., ZTTERSTRÖM D. & GRANT P.-J. (2008). *Le guide ornitho*. Éditions Delachaux & Niestlé. Paris, France. 399 pages.

NOMRAN S.-C. (1992). Dispersal and site fidelity in Lesser Whitethroat *Sylvia curruca*. *Ringling and migration*. Volume 13. Numéro 3. Pages 167-174.

PASINELLI G., MÜLLER M., SCHAUB M. & JENNI L. (2007). Possible cause and consequences of philopatry and breeding dispersal in Red-backed shrikes *Lanius collurio*. *Behavioral ecology and sociobiology*. Numéro 61. Pages 1061-1074.

PUSTJENS A., PETERS J.-L., GEERTSMA M., GERATS T. & ESSEKINK H. (2004). Using microsatellites to obtain genetic structure data for Red-backed shrike (*Lanius collurio*): a pilot study. *Biological letter*. Volume 41. Numéro 2. Pages 95-101.

SCHWARZOVA L., SIMEK J., COPPACK T. & TRYJANOWSKI P. (2008). Male-biased sex of extra pair young in the socially monogamous Red-backed shrike *Lanius collurio*. *Acta ornithologica*. Volume 43. Numéro 2. Pages 235-239.

TRYJANOWSKI P., GOLAWSKI A., KUZNIAK S., MOKWA T. & ANTCZAK M. (2007). Disperse or stay? Exceptionally high breeding-site infidelity in the Red-backed shrike *Lanius collurio*. *Netherlands ornithologists' Union*. Volume 95. Numéro 2. Pages 316-320.

TRYJANOWSKI P. & SPARKS T.-H. (2001). Is the detection of the first arrival date of migrating birds influenced by population size? A case study of the red-backed shrike *Lanius collurio*. *International journal of biometeorology*. Numéro 45. Pages 217-219.

TUCKER G.-M. & HEATH M.-F. (1994). *Birds in Europe: their conservation status*. Conservation Series. Numéro 3. BirdLife International, Cambridge.

UICN FRANCE, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS (2011). *La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Oiseaux de France métropolitaine*. Paris, France. 28 pages.

VAN DEN BERG L.-J.-L., BULLOCK J.-M., CLARKE T.-T., LANGSTON R.-H.-W., ROSE R.-J. (2001). Territory selection by the Dartford warbler (*Sylvia undata*) in Dorset, England: the role of vegetation type, habitat fragmentation and population size. *Biological conservation*. Numéro 101. Pages 217-228.

YEATMAN-BERTHELOT D. & JARRY G. (1994). *Atlas des oiseaux nicheurs de France 1985-1989*. Société ornithologique de France. Paris. 775 pages.

YEATMAN-BERTHELOT D. & JARRY G. (1991). *Atlas des oiseaux de France en hiver 1977-1981*. Société ornithologique de France. Paris. 575 pages.

## > Bibliographie non consultée qui pourra intéresser le lecteur :

AFFRE G. (1959). Erratisme hivernal de la Fauvette pitchou. *Oiseaux de France*. Volume 9. Numéro 1. Pages 24-37.

CATCHPOLE C.-K. & PHILLIPS J.-F. (1992). Territory quality and reproductive success in the Dartford warbler *Sylvia undata* in Dorset, England. *Biological conservation*. Volume 61. Numéro 3. Pages 209-215

FLITTI A., KAYSER Y., OLIOSSO G., KABOUCHE B. (2009). *Atlas des oiseaux nicheurs de PACA*. Ligue de protection des oiseaux. Éditions Delachaux et Niestlé. 543 pages.

HUŠEK J. & ADAMÍK P. (2008). Long-term trends in the timing of breeding and brood size in the Red-Backed Shrike *Lanius collurio* in the Czech Republic, 1964-2004. *Journal of ornithology*. Numéro 149. Pages 97-103.

LABITTE A. (1952). Contribution à l'étude de la biologie de reproduction de la Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio* L.. *Alauda*. Numéro 20. Pages 102-108.

LEFRANC N. (2004). *La Pie-grièche écorcheur*. Eveil/nature. Éditions Belin. Paris, France. 96 pages.

LEFRANC N. (1980). Biologie et fluctuations des populations de Laniidés en Europe occidentale. *L'Oiseau et R.F.O.*. Numéro 50. Pages 89-116.

LEFRANC N. (1979). Contribution à l'écologie de la Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio* L. dans les Vosges moyennes. *L'Oiseau et R.F.O.*. Numéro 49. Pages 245-298.

- MILLERIOUX B. (1955). La Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*). *Oiseaux de France*. Volume 5. Volume 1. Numéro 10. Pages 3-5.
- MÜLLER M., PASINELLI G., SCHIEGG K., SPAAR R. & JENNI L. (2005). Ecological and social effects on reproduction and local recruitment in the red-backed shrike. *Oecologia*. Numéro 143. Pages 37-50.
- NAPPEY J.-M. (1966). À propos de la Pie-grièche écorcheur. *Le Troglodyte*. Numéro 9. Pages 38-39.
- NATURE MIDI-PYRÉNÉES (2012). *Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées*. Éditions Delachaux et Niestlé. 512 pages.
- ROOS S. & PÄRT T. (2004). Nest predators affect spatial dynamics of breeding Red-backed shrike (*Lanius collurio*). *Journal of animal ecology*. Numéro 73. Pages 117-127.
- SODERSTROM B. (2001). Seasonal change in Red-backed shrike *Lanius collurio* territory quality - the role of nest predation. *Ibis*. Numéro 143. Pages 561-571.
- STEFANINI P. & SOUCHON R. (2010). *Atlas des oiseaux nicheurs d'Auvergne*. Ligue de protection des oiseaux d'Auvergne. Éditions Delachaux et Niestlé
- TAKÁCS V., KUZNIAK S. & TRYJANOWSKI P. (2004). Predictions of changes in population size of the Red-backed Shrike (*Lanius collurio*) in Poland : population viability analysis. *Biological letters*. Numéro 41. Pages 103-111.
- TITEUX N., DUFRENE M., RADOUX J., HIRZEL A.-H. & DEFOURNY P. (2007). Fitness-related parameters improve presence-only distribution modelling for conservation practice: the case of the red-backed shrike. *Biological Conservation*. Numéro 138. Pages 207-223.

**> Pour citer ce document :**

SORDELLO R. (2012). *Synthèse bibliographique sur les traits de vie de la Pie-grièche écorcheur (Lanius collurio Linnaeus, 1758) relatifs à ses déplacements et à ses besoins de continuités écologiques*. Service du patrimoine naturel du Muséum national d'Histoire naturelle. Paris. 12 pages.